



www.compagniedesalpes.com

Assemblée générale mixte du jeudi 19 mars 2009

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

2 mars 2009 – Les actionnaires de la Compagnie des Alpes sont convoqués en Assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel - 75008 Paris, le 19 mars 2009, à 14 h 30.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs reçoivent, avec leur convocation, une formule de procuration à laquelle sont joints les documents prévus à l'article R. 225-81 du Code de commerce : Ordre du jour, présentation et texte des résolutions proposées par le Directoire, exposé sommaire de la situation de la Société pendant l'exercice écoulé, et tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Est joint aussi à cette convocation un formulaire intitulé " Demande d'envoi de documents et de renseignements complémentaires ", au moyen duquel tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut demander que lui soient envoyés, aux frais de la Société, les documents et renseignements visés à l'article R. 225-83 du Code de commerce.

L'actionnaire fait cette demande en remplissant le formulaire intitulé " Demande d'envoi de documents et de renseignements complémentaires " qui lui est adressé avec l'ensemble des documents de convocation, et en retournant ledit formulaire, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la date de l'Assemblée, par courrier ou par fax à :

CACEIS Corporate Trust
Assemblées générales centralisées
14 rue Rouget de Lisle - 92862 Issy-les- Moulineaux Cedex 09
Fax : 01 57 78 35 04

Les actionnaires propriétaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents, en faisant cette demande auprès de l'intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont inscrites en compte, ou auprès de CACEIS Corporate Trust (*coordonnées ci-dessus*) en justifiant dans ce dernier cas de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier.

Les documents préparatoires à l'Assemblée générale peuvent également être consultés au siège social de la société Compagnie des Alpes SA, 89 rue Escudier – 92100 Boulogne-Billancourt, auprès du Service Relations avec les Actionnaires.

Par ailleurs, il est précisé que certains des documents préparatoires ainsi que le document de référence 2008 comprenant notamment le rapport financier annuel sont mis en ligne sur le site internet de la Société www.compagniedesalpes.com dans la rubrique « Information réglementée AMF ».

Compagnie des Alpes est un acteur majeur de la production de loisirs actifs en Europe. Elle est présente sur 38 sites dont 17 grands domaines skiables des Alpes (parmi lesquels Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Méribel, Chamonix) et 21 parcs de loisirs (dont Parc Astérix, Grévin, Walibi...), dans sept pays européens : France, Italie, Suisse, Pays-Bas, Belgique, Allemagne et Angleterre. Au cours de son dernier exercice, clos le 30 septembre 2008, elle a accueilli plus de 23 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 579 M€ pour un résultat net part du Groupe de 36,2 M€.



CDA fait partie des indices SBF 250, CAC mid 100 et CAC mid & small 190.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

Contacts :

Compagnie des Alpes :	Eric GUILPART	+33.1 46 84 88 79	eric.guilpart@compagniedesalpes.fr
Kablé Communication Finance	Catherine KABLE	+33.1 44 50 54 75	catherine.kable@kable-cf.com
	Céline PASQUALINI	+ 33 1 44 50 54 73	celine.pasqualini@kable-cf.com